

# Quand les fins de mois sont difficiles

Pauvreté des personnes âgées en Suisse: La politique doit veiller à ce que chacun(e) ait droit à une vieillesse digne.

Texte: Carlo Knöpfel (Prof. Dr.)



Photo: Shutterstock

La pauvreté des personnes âgées peut avoir deux raisons. La première tient au parcours biographique jusqu'à la retraite. Quand on a dû se serrer la ceinture pendant sa vie professionnelle, on fait partie à la retraite des personnes guettées par la pauvreté. La seconde tient au vieillissement lui-même. Plus on avance en âge, et plus le processus de fragilisation se fait sentir. Ainsi, les dépenses croissantes liées à l'accompagnement et aux soins deviennent une nouvelle source d'appauvrissement.

## Au moins une personne retraitée sur dix est pauvre

La pauvreté à la retraite signifie d'abord que le revenu provenant des rentes ne couvre pas le minimum social d'existence. 10 % des nouveaux retraités reçoivent des prestations complémentaires. La proportion augmente par la suite, car un séjour en EMS coûte souvent plus cher que les rentes perçues. Au total, 205 000 retraité-e-s (chiffres de 2017) sont tributaires des prestations complémentaires. Soit

**L'AVS représente plus de 80 % des revenus des ménages de retraités les plus pauvres, contre moins de 20 % chez les plus riches.**

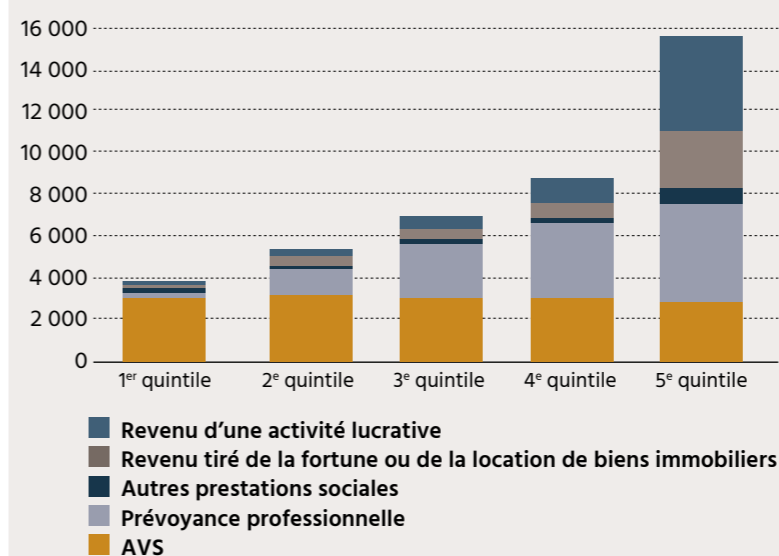
12,5 % de la population âgée en Suisse. Et encore, bien des gens qui perçoivent de faibles rentes n'ont pas sollicité de prestations complémentaires. Il s'ensuit que le nombre de personnes âgées frappées par la pauvreté est plus élevé, avoisinant 291 000 (15%). On peut enfin élargir le propos à toutes les personnes menacées de pauvreté à la retraite. Quiconque affiche un revenu acquis sous forme de rente inférieur à 60 % du revenu moyen fait partie de ce groupe. Il s'agit de 330 000 personnes, soit pratiquement 23% de cette catégorie de la population.

Ces chiffres ne reflètent toutefois pas complètement la réalité de la pauvreté des personnes âgées en Suisse. Ainsi, ils ne tiennent qu'en partie compte de la situation patrimoniale des personnes âgées à bas revenus. Une étude portant sur l'année 2007 a montré que trois quarts des retraité-e-s à faibles revenus possédaient des liquidités supérieures à 10 000 francs, voire 100 000 francs dans un tiers des cas. Or cette fortune inclut les retraits en capital du 2<sup>e</sup> pilier, pratique fréquente chez les personnes tirant un faible revenu de leurs rentes et qui crée un biais.

Les disparités dans la répartition des revenus sont plus marquées parmi les retraité-e-s que pour l'ensemble de la population. Le rapport entre les 20 % des ménages de retraités les plus pauvres et les 20 % les plus riches est de 1 à 4. Si les 20 % des ménages de retraités les plus démunis (1<sup>er</sup> quintile) doivent en moyenne se contenter de 4 000 francs par mois, les 20 % les plus aisés (5<sup>e</sup> quintile) disposent en moyenne de 16 000 francs (voir infographie). Cette inégalité se retrouve dans la composition des revenus des rentes. L'AVS en représente plus de 80 % chez les ménages de retraités les plus pauvres, contre moins de 20 % chez les plus riches. La politique du 3<sup>e</sup> âge doit en tenir compte. Les avis concernant une exten-

## Revenu des ménages formés d'un couple de 65 ans révolus, par classe de revenu

En francs par mois (échantillon, 2012 à 2014)



Source: Office fédéral de la statistique

sion de l'AVS seront diamétralement opposés, selon qu'on doit s'attendre à une rente modeste ou que le revenu tiré des rentes s'annonce élevé. Ce fossé a également une composante de genre. L'écart entre les droits à la retraite des femmes et ceux des hommes avoisine 20 000 francs par an. La différence est flagrante en matière de prévoyance professionnelle. La raison tient aux parcours professionnels contrastés des seniors d'aujourd'hui. Alors que beaucoup d'hommes ont travaillé toute leur vie sans interruption majeure, la trajectoire des femmes est rarement linéaire. Leur activité lucrative est entrecoupée de phases familiales, elles travaillent souvent à temps partiel, pour de bas salaires et accomplissent l'essentiel du travail de care non rémunéré. La pauvreté des personnes âgées frappe dès lors surtout les femmes.

### Les pauvres meurent prématurément

La pauvreté durant la vieillesse va bien au-delà des soucis d'argent. La précarité qui s'ensuit a des répercussions, par exemple, sur le plan de la santé et du logement. L'espérance de vie des aînés a fortement augmenté depuis 100 ans. Une jeune retraitée d'aujourd'hui peut s'attendre à vivre encore 23 ans (hommes: 20 ans). Or le sexe n'influence pas seul l'espérance de vie, les inégalités sociales comptent tout autant. Une personne n'ayant qu'un faible bagage scolaire et ayant dû se serrer la ceinture toute sa vie aura une espérance de vie inférieure de quatre ou cinq ans à une autre au

Même en Suisse, la pauvreté des personnes âgées est un phénomène répandu.



Photo : Shutterstock

bénéfice d'une bonne formation et d'un revenu élevé.

Cet état de fait interpelle la politique du 3<sup>e</sup> âge. Est-il équitable dans ces conditions de fixer le même âge de la retraite pour tout le monde? Ne devrait-on pas plutôt partir du nombre d'années d'activité professionnelle pour fixer l'âge de la retraite? Les années de travail de care non rémunéré seraient naturellement aussi prises en compte.

### Les pauvres vivent souvent isolés

Quand on demande à des personnes âgées où elles aimeraient passer les dernières années de leur existence, elles répondent sans hésiter qu'elles aimeraient rester le plus longtemps possible à la maison. La familiarité des lieux ainsi que la participation à la vie sociale du quartier sont importantes pour la qualité de vie à la retraite. À aucun autre moment de sa vie, on ne passe autant de temps chez

soi. Or en devenant fragile avec l'âge, on a besoin d'aide pour bien gérer son quotidien. Ce sont fréquemment des proches qui jouent ce rôle, et sinon l'économie des seniors propose ses services. À la différence des soins, il faut toutefois payer de sa propre poche une bonne partie de l'accompagnement, et les personnes n'ayant pas les moyens de le faire risquent de s'isoler, de s'ennuyer et d'avoir un sentiment d'inutilité. Le problème va encore s'exacerber durant les années à venir: la taille des familles tend à diminuer, les gens ne vivent plus au même endroit et les femmes sont toujours plus nombreuses à travailler. D'où le défi pour la politique du 3<sup>e</sup> âge de faire reconnaître le droit des seniors à une assistance de qualité. ■



Carlo Knöpfel

Économiste (prof. Dr.), longtemps employé de Caritas, aujourd'hui professeur de politique sociale et de travail social à la FHNW à Bâle.



carlo.knoepfel@fhnw.ch

## Pour une meilleure qualité de vie des seniors

Lancement de l'initiative populaire fédérale «Bien vieillir. Une bonne et longue vie pour toutes et tous». La Confédération et les cantons doivent en faire davantage.

### Contexte

Les soins aux personnes âgées, l'aide et le soutien aux actes de leur vie quotidienne deviennent toujours plus un casse-tête en Suisse. Le nombre de personnes très âgées augmente rapidement, et les proches aidants sont souvent sous pression. Les structures publiques offrant aide et soutien manquent par ailleurs de souplesse, et une grave pénurie de personnel formé s'annonce. Seuls les nantis peuvent s'offrir tous les services utiles, tandis qu'une bonne partie de la population âgée pâtit de prestations insuffisantes ou inadéquates.

### Revendication

Tout le monde a droit à une bonne qualité de vie durant ses vieux jours – indépendamment de ses ressources. Le soutien aux actes de la vie quotidienne doit être à la portée de toutes les bourses. Il faut à cet effet inscrire dans la Constitution des objectifs clairs, avec des standards minimaux pour leur mise en œuvre. Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des

ressources financières permettant de:

- garantir l'aide et les soins nécessaires;
- financer une offensive de formation afin de remédier à la pénurie de spécialistes.

### Comité

Le réseau Bien Vieillir regroupe des spécialistes des questions liées au vieillissement et aux soins, des politicien-ne-s en activité et d'anciennes personnalités politiques. Le projet d'initiative a fait l'objet d'une vaste consultation, et l'analyse des résultats se poursuit. L'association prévoit de lancer son initiative au printemps 2020. Concrètement, chacune et chacun doit recevoir en Suisse, jusqu'à la fin de sa vie, les soins, l'aide et le soutien requis dans les actes essentiels du quotidien, conformément à sa situation personnelle. ■



Pour en savoir plus:

[www.initiative-bien-vieillir.org](http://www.initiative-bien-vieillir.org)